

mes / m'est / mets - met / mais / mets

mes : déterminant possessif pluriel, féminin ou masculin.

Il fait partie d'un GN dont le noyau est un nom masculin pluriel ou féminin pluriel : « J'ai *mes* habitudes ».

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Je te donne *mes* plus beaux timbres ».

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : *ses* ou *tes*.

Je te donne *mes* livres.

Je te donne *tes* livres.

m'est : pronom personnel *me* (e élidé devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *être* à la 3^e personne du singulier.

m'est complétement indirect du verbe : « Il *m'est* interdit de parler ».

On peut le remplacer par *m'étais*.

Il *m'est* arrivé de drôles d'aventures.

Il *m'était* arrivé de drôles d'aventures.

mets / met :

verbe *mettre* au présent de l'indicatif à la 1^{re} personne ou à la 2^e personne du singulier (*mets*) ou à la 3^e personne du singulier (*met*), ou encore, à l'impréatif, présent, 2^e personne du singulier (*mets*).

On peut le remplacer par le verbe *mettre* à l'imparfait : (je) *mettais*, (tu) *mettais*, (il) *mettait*.

Elle *met* en ordre ce que tu *mets* en désordre.

Elle *mettait* en ordre ce que tu *mettais* en désordre.

mais : conjonction de coordination.

La plupart du temps, on peut le remplacer par *pourtant* ou par *cependant*.

Vous étiez là, *mais* je ne vous ai pas vus.

Vous étiez là, *pourtant* je ne vous ai pas vus.

mets : nom masculin invariable qui signifie « aliments cuisinés ».

Ce *mets* n'est pas assez poivré.

Exercices : mes / m'est : mets-met / mais / mets (1)

Dans les phrases suivantes, corrigez les mots en italique, s'il y a lieu.

1. Tu diras sans doute qu'il ne *met* rien arrivé, *mzis* j'ai tout de même perdu *mes* lunettes.
Tu diras sans doute qu'il ne *m'est* rien arrivé, *mais* j'ai tout de même perdu *mes* lunettes.

2. Il *m'est* apparu clairement que vous ne pouvez pas vivre sans *mzis* conseils.
Il *m'est* apparu clairement que vous ne pouvez pas vivre sans *mes* conseils.

3. Je te prêterais bien *mes* livres, *mes* tu ne rends jamais rien.
Je te prêterais bien *mes* livres, *mais* tu ne rends jamais rien.

4. Tu trouveras peut-être ce *met* trop épicié, *mes* ce n'est rien comparé à ce que j'ai mangé là-bas.
Tu trouveras peut-être ce *mets* trop épicié, _____ ce n'est rien comparé à ce que j'ai mangé là-bas.

Complétez les phrases suivantes avec *mes*, *m'est*, *met*, *mets* ou *mais* et indiquez à quelle classe de mot il appartient :

- (1) déterminant possessif
- (2) pronom personnel suivi du verbe *être*
- (3) verbe *mettre* au présent de l'indicatif, 1^{re} personne du singulier
- (4) verbe *mettre* au présent de l'indicatif, 2^e personne du singulier
- (5) verbe *mettre* au présent de l'indicatif, 3^e personne du singulier
- (6) conjonction de coordination

Exemple : Tu te _____ le doigt dans l'œil. → Tu te mets (4) le doigt dans l'œil.

1. Il m'est (2) interdit de faire le moindre emprunt parce que je n'ai pas payé mes (1) dettes

2. La poignée de la porte m'est (2) restée dans les mains, mais (6) j'ai quand même réussi à sortir.

3. J'ai perdu mes (1) ciseaux parce que tu ne les mets (4) jamais à leur place.

4. Cette lettre qui m'est (2) adressée ne m'est (4) pas destinée.

5. Il m'est (2) impossible de travailler si je ne mets (4) pas mes gants.

6. Ce n'est pas mes (1) affaires, mais (6) j'ai envie de te dire ce que j'en pense.